REINSCRIPTION Pas à pas

VALIDATION ETAPE 2

Cliquez sur ce lien pour passer à la réinscription électronique



LA PAGE SUIVANTE S'AFFICHE

Vérifiez le dossier famille

Dossier d'inscription				
Dossier famille Dossier élève MON DOSSIER FAMILLE - 2020/2021			Valider mon dossier famille	
Vos informations de facturation				
IBAN	votre IBAN est prérempli			
Domiciliation	votre IBAN est prérempli			
Titulaire du compte	M. , Madame			
Cotisation association de parents d'élèves	Oui C Non			
Nombre d'enfants à charge	0	1 Veuillez saisir le	nombre d'enfants à charge	

Si besoin, envoyez nous les documents nécessaire en cliquant sur ces liens

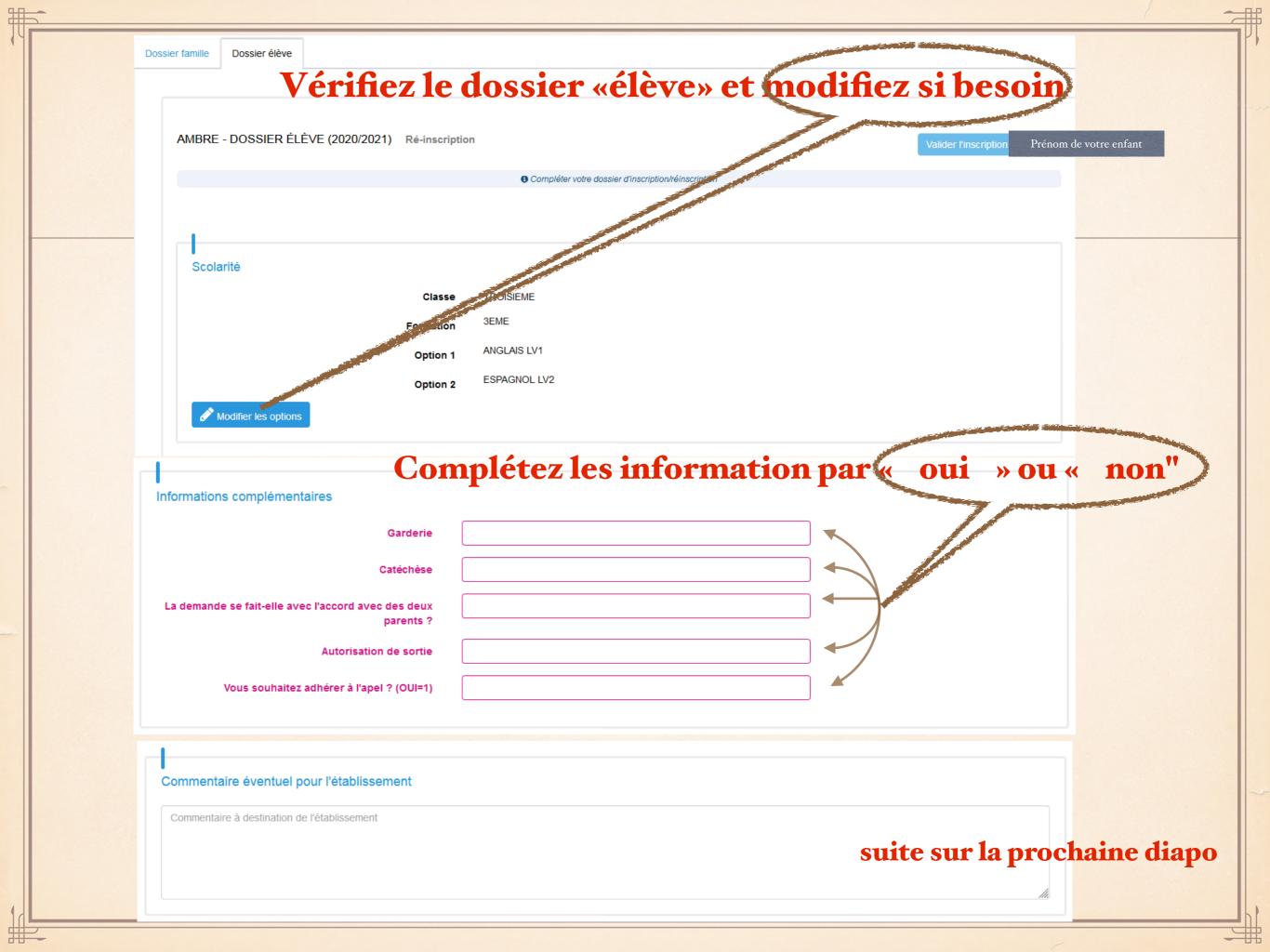
Pièces du dossier Décision de justice si parents séparés	☐ BILANS DE SPÉCIALISTES POUR VOTRE ENFANT	
Depuis mon ordinateur	Depuis mon ordinateur	
		Valider mon dossier fam

PUIS POURSUIVRE EN

Cliquant sur l'onglet « dossier élève) »...



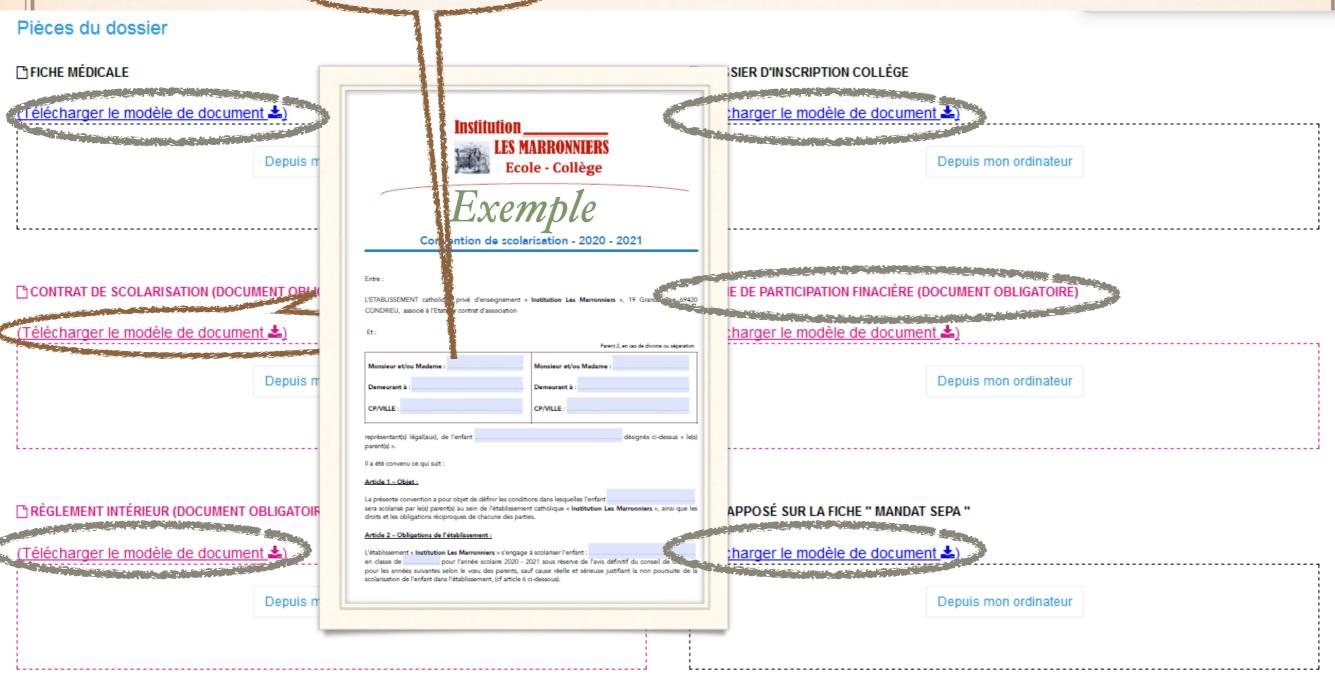
et apparait alors la page suivante : (voir diapo suivante)





DEUX ÉTAPES

<u>La première</u> qui consiste à télécharger les « modèles de document » sur votre ordinateur, puis les ouvrir pour les compléter. Il s'agit d'un PDF que vous modifiez directement (cases bleues, en principe). Les enregistrer ensuite sur votre ordinateur



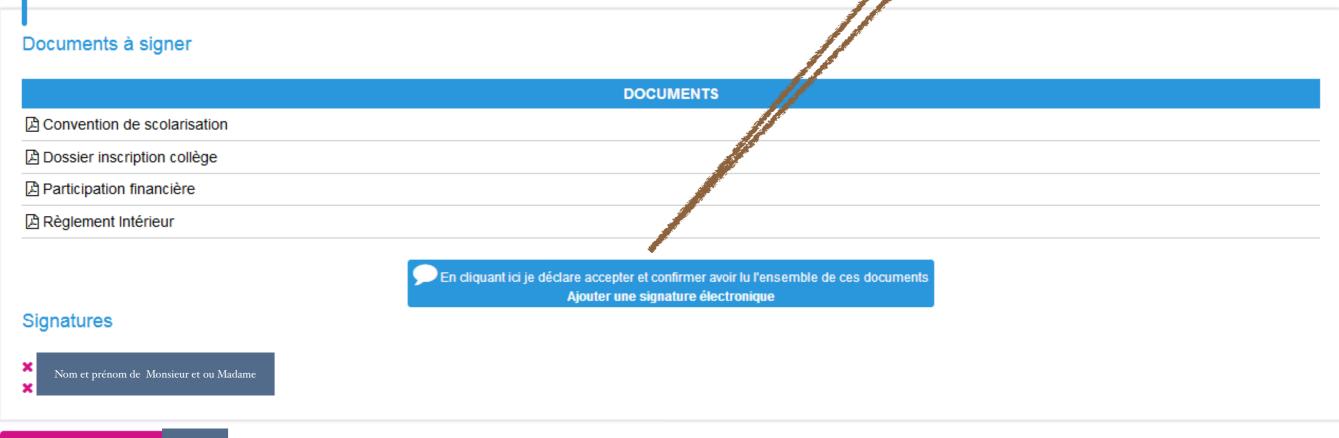
Deuxième étape: envoyer les documents via la plateforme

a) Cliquez, pour chaque document, sur « depuis mon ordinateur » pour allez récupérer le document que vous venez d'enregistrer.



SIGNATURE DES DOCUMENTS

Il s'agit de <u>signatures électroniques</u>: Cliquez sur le lien suivant et suivre la procédure. Il s'agit d'une demande confirmation par un sms reçu





Valider l'inscription de

de l'élève

Terminez en cliquant sur le lien suivant

L'ÉTABLISSEMENT REÇOIT VOTRE DEMANDE AVEC LES PIÈCES NÉCESSAIRES.

A la suite de quoi, nous vérifions votre réinscription et validons cette étape. Votre enfant est alors définitivement inscrit.

La Barque

Adresae de la banque

Numbro de telephone

Payez contre ce chèque en euros 🕘

0123456789876

[25]

Pour le règlement de 95 € et 23 € (pour la cotisation Apel, si vous avez souhaité cotiser) :

Nous procéderons à un prélèvement en date du 02 juillet

Trains non

Paiement par chèque UNIQUEMENT pour ceux qui règlent HABITUELLEMENT leur <u>scolarité</u> (et non le dépôt de garantie) par chèque. Le déposer à l'accueil avant cette date butoir (ne pas oublier d'inscrire le nom de l'enfant et la classe au dos du chèque)

Pour info:

à la rentrée prochaine, nous mettons en place la possibilité de payer en ligne.